



ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2022-2026**

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

- 1.1. Description du contexte culturel local
- 1.2. Missions générales de l'établissement
- 1.3. Orientations particulières

2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

- 2.1. Les publics et leur évolution
- 2.2. Les activités pédagogiques
- 2.3. Les activités de diffusion
- 2.4. Les personnels
- 2.5. Les partenariats structurels
- 2.6. Les autres partenariats
- 2.7. Les réseaux

3. DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DE LA STRUCTURE

- 3.1. Bilan du projet d'établissement 2015-2020
- 3.2. Évolution et adaptation de l'offre

4. PERSPECTIVES

- 4.1. Objectifs généraux
- 4.2. Regrouper et renforcer les pratiques musicales collectives
- 4.3. Homogénéiser les cursus musicaux
- 4.4. Développer les actions à destination du public scolaire

5. CONCLUSION

1. INTRODUCTION

1.1. Description du contexte culturel local

Située à la limite nord de Saint-Etienne, Saint-Priest en Jarez, commune de 6200 habitants, propose différents services municipaux concernant l'action sociale, l'enfance et la jeunesse, la sécurité publique, la vie associative et la culture.

La politique culturelle de la commune s'articule autour de trois axes :

- La diffusion de spectacles
- La lecture publique
- L'enseignement artistique

La mise en œuvre de chacune de ces activités est assurée par des services municipaux, respectivement :

- Le Nouvel Espace Culturel (NEC)
- La Médiathèque Andrée Chaize
- L'École Municipale des Arts

L'École Municipale des Arts de Saint-Priest en Jarez a été créée en 1985 « afin de proposer aux enfants de la commune une formation musicale et artistique de qualité. » La structure a également pour objectif « d'axer prioritairement ses actions sur l'apprentissage des instruments à vents et à percussions, dans le but de favoriser les pratiques collectives et de créer à moyen terme une Harmonie Municipale capable de rayonner sur la commune et dans la région. »

1.2. Missions générales de l'établissement

L'offre pédagogique de l'établissement s'inscrit dans le cadre des textes de référence : le Schéma National d'Orientation Pédagogique et la Charte de l'enseignement artistique spécialisé (Ministère de la Culture), le Schéma Départemental d'Enseignement Artistique de la Loire.

Les objectifs pédagogiques ainsi définis sont les suivants :

- Développer des pratiques collectives
- Renforcer la place de la culture musicale et de l'innovation pédagogique
- Favoriser la transversalité entre les disciplines
- Partenariat avec l'Éducation Nationale
- Soutenir les pratiques amateurs en tant que lieu de ressources
- Sensibiliser et élargir des publics par une diversification de l'offre

1.3. Orientations particulières

L'offre pédagogique de l'établissement s'est développée progressivement afin de répondre le plus possible à la demande et propose ainsi aujourd'hui quatre disciplines :

- Musique
- Danse
- Théâtre
- Dessin-Peinture

L'EMA entretient depuis sa création un partenariat spécifique avec l'Harmonie de Saint-Priest en Jarez, association musicale amateur, vers laquelle sont orientés les musiciens de l'école (instruments à vent et à percussion) afin de poursuivre leur pratique artistique à un niveau supérieur.

2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

2.1. Les publics et leur évolution récente

La fréquentation de l'établissement sur les trois dernières années scolaires, globalement et par discipline, est la suivante :

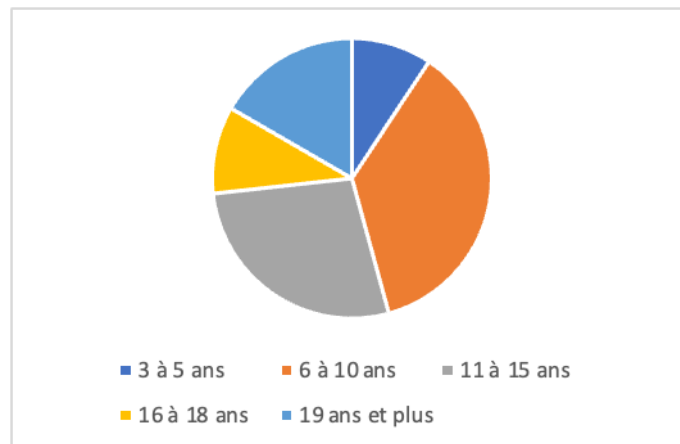
	2019-2020	2020-2021	2021-2022
TOTAL *	350	310	273
Musique	217	218	164
Danse	120	123	96
Théâtre	24	20	17
Dessin-Peinture	17	14	16

** Un certain nombre d'élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines*

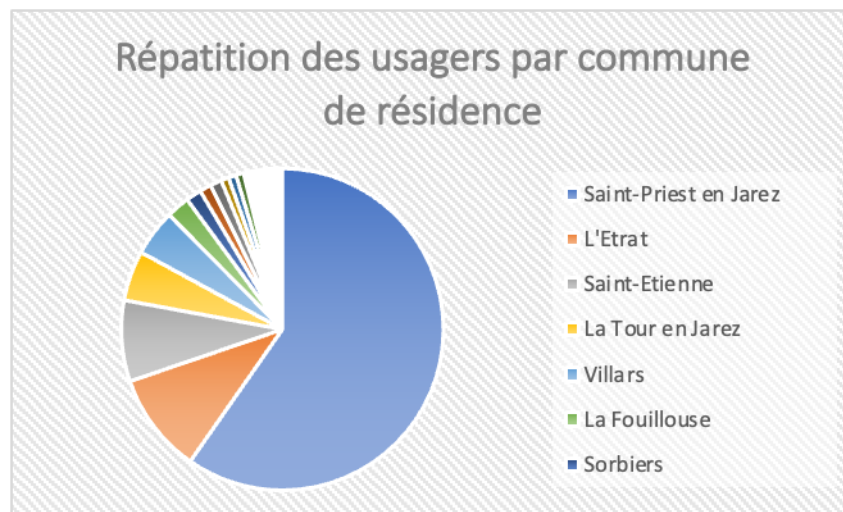
Initialement créée à destination des enfants de la commune, l'École Municipale des Arts s'adresse en priorité au public jeune mais tend depuis plusieurs années à s'ouvrir davantage au public adulte par le développement de ses activités.

Comme beaucoup de structures identiques, l'É.M.A. voit ses effectifs baisser pour ce qui concerne la population étudiante, malgré la présence de pôles d'enseignement supérieur dans l'agglomération stéphanoise.

A ce jour, la fréquentation de l'É.M.A. par tranches d'âges se présente comme suit :



Par ailleurs, la structure attire par son offre variée les usagers des communes environnantes :



2.2. Les activités pédagogiques

Rappel des enseignements par discipline :

Musique

- *Éveil et initiation :*
 - Éveil musical 3 ans
 - Éveil musical 4 ans
 - Éveil musical 5 ans
 - Atelier de découverte des instruments à vent et à percussion

- *Disciplines instrumentales :*
 - Flûte traversière
 - Flûte à bec
 - Clarinette
 - Saxophone
 - Trompette
 - Cor
 - Trombone
 - Tuba
 - Percussions
 - Violon
 - Guitare
 - Guitare électrique
 - Basse électrique
 - Piano

- *Pratiques collectives :*
 - Ensembles instrumentaux :
 - Croc'notes
 - La Portée ouverte
 - Garklein Fiddle
 - Les Menus Plaisirs
 - Groupe de musiques actuelles
 - Ensembles de claviers
 - Ensemble de guitares

 - Ensembles vocaux :
 - Chorale enfants
 - Atelier vocal ados
 - Atelier vocal adultes

Danse

- *Danse jazz*
 - Éveil
 - Initiation
 - Début technique
 - Enfants
 - Intermédiaire et avancé

- *Hip Hop*
 - Initiation
 - Avancé

Théâtre

2 niveaux (enfants, ados)

Dessin-peinture

2 groupes (enfants, ados)

2.3. Les activités de diffusion

- Auditions thématiques
Exemples en 2021-2022 : Musique et littérature, le Brésil...
Elles concernent principalement les élèves de musique
- Projets transversaux
Réunissent plusieurs activités (ex. musique et dessin ou musique et danse pour un conte musical).
- Manifestations en partenariat
Concerts à la Médiathèque pour le Festival Inattendu
- Spectacles de fin de saison
Soirée théâtre, spectacle de danse

2.4. Les personnels

Effectif total : 19 agents dont :

- 2 postes administratifs (1 Directeur et 1 Responsable administrative)
- 1 poste d'entretien des locaux
- 16 postes d'enseignants artistiques

NB : les cours de hip-hop sont dispensés par un intervenant opérant dans le cadre d'une convention signée avec une entreprise de production artistique.

2.5. Les partenaires structurels

- Le milieu scolaire : interventions assurées par un enseignant de l'EMA dans les trois écoles de la commune (15h20 hebdomadaires)
- Harmonie municipale de Saint-Priest en Jarez : créée en 1993, elle accueille les élèves de l'É.M.A. en instruments à vent et à percussion qui conjuguent ainsi pratique collective de leur cursus et engagement associatif.

2.6. Les autres partenariats

Un partenariat financier a été mis en place entre les communes de Saint-Priest en Jarez et l'Étrat. Ainsi, en contrepartie de la subvention annuelle de 9000 € versée à la mairie de Saint-Priest en Jarez, les usagers résidant à l'Étrat sont prioritaires sur les autres usagers extérieurs pour les inscriptions à l'É.M.A.

2.7. Les réseaux

L'É.M.A. s'inscrit dans le cadre du Réseau d'Enseignement Artistique de la Loire qui intègre les enseignements de la musique, de la danse et du théâtre.

À ce titre :

- Les élèves en musique inscrits en cursus diplômant présentent les examens départementaux de fin de cycles 1 et 2 (formation musicale et disciplines instrumentales)
- Divers stages musicaux destinés aux élèves sont organisés dans le département
- Des formations sont proposées aux enseignants

3. DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DE LA STRUCTURE

3.1. Bilan du Projet d'établissement 2015-2020

4 axes avaient été définis :

1. Améliorer l'offre d'initiation
 2. Toucher de nouveaux publics par le biais de partenariats
 3. Développer la création par des démarches de projet
- Intensifier les actions de diffusion sur un périmètre élargi

Différentes actions ont ainsi été menées :

- Élargissement de l'offre à destination du public adultes par la mise en place d'un cours non diplômant adultes et d'un atelier vocal adultes
- Animations de la vie communale (marché de Noël, Tour de France)
- Auditions en partenariat avec la Médiathèque Andrée Chaize pour le Festival Inattendu
- Concerts à l'Étrat (concert thématique « musique et littérature », soirée vocale en partenariat avec la chorale Musical'Étrat)
- Exposition des élèves de dessin-peinture au NEC

3.2. Évolution et adaptation de l'offre

Depuis sa création en 1985, l'établissement a progressivement développé son offre pédagogique :

- En musique : création de classes instrumentales, de cursus pédagogiques, d'atelier de découverte et de pratiques
- En danse : danse jazz (2006) et hip hop (2008)
- En théâtre et dessin (2008)

L'offre actuelle variée permet à l'É.M.A. de rester attractive pour un public de résidents et d'extérieurs.

- **Des attentes en mutation**

L'évolution des pratiques culturelles notamment par la diversification des offres de pratiques intervient de plus en plus dans le quotidien du public. Les offres de cours en ligne, la place de l'outil numérique, amènent à s'interroger sur la démarche pédagogique.

- **Impact de la crise sanitaire**

Dès le début de la crise sanitaire (2020), le lien pédagogique hebdomadaire a été maintenu grâce à divers outils :

- Visioconférence notamment pour les cours individuels d'instruments
- Mise à disposition de contenus pédagogiques sur des plateformes en ligne
- Transmission de vidéos de travail chorégraphique pour la danse

Ce fonctionnement a été mis en place à chaque période de fermeture de l'établissement en application des directives sanitaires.

Néanmoins, malgré la réouverture de l'établissement dans des conditions normales à la rentrée 2021, la fragilisation du lien pédagogique a eu un impact sur la motivation des usagers, confirmée par une baisse de la fréquentation.

- **Enjeux pédagogiques**

L'établissement fait face à l'évolution des attentes des usagers :

- Public de plus en plus exigeant sur la qualité du service rendu
- Élèves moins investis et qui s'inscrivent de moins en moins dans une démarche à long terme
- Demande d'une simple pratique individuelle au détriment d'une démarche d'apprentissage

En tant qu'établissement d'enseignement artistique, l'École Municipale des Arts s'efforce de mettre en avant les actions suivantes :

- **Le face-à-face pédagogique**
- **La transmission des savoirs**
- **Une approche collective**

4. PERSPECTIVES

4.1. Objectifs généraux

- **Construction artistique personnelle**

- La pratique doit être envisagée comme une source d'épanouissement pour l'élève
- L'élève doit pouvoir développer une méthodologie de travail
- L'élève apprend à faire ses choix artistiques, exprimer ses goûts
- L'élève doit comprendre les divers répertoires abordés
- L'élève doit connaître le fonctionnement général de son instrument (pour l'activité musicale)

- **Sur le plan collectif**

- L'élève apprend à échanger avec le groupe et le public
- L'élève apprend à développer sa curiosité, l'écoute, l'ouverture aux autres

- **Production artistique**

- L'élève s'inscrit dans une démarche de pédagogie de projet
- L'élève enrichit son expérience grâce à des rencontres avec des artistes invités

3 axes sont définis :

4.2. Regrouper et renforcer les pratiques musicales collectives

Le développement des diverses pratiques collectives au sein de l'établissement a enrichi l'offre de créneaux hebdomadaires. Cependant, cette démarche a eu pour conséquence en interne :

- Des ensembles centrés sur une même classe instrumentale
- Des effectifs plus ou moins réduits dans certains ensembles
- Une juxtaposition de créneaux hebdomadaires au détriment d'une démarche transversale

C'est pourquoi le regroupement de certaines pratiques musicales collectives sera envisagé à partir de la rentrée 2022, permettant ainsi :


- De favoriser une approche globale et transversale de la pratique collective
- De renforcer la concertation pédagogique
- De mutualiser les moyens matériels
- De donner plus d'impact aux projets réalisés

4.3. Homogénéiser les cursus musicaux

Dans le cadre du projet d'établissement 2008-2014, différents cursus musicaux (cursus diplômant et cursus non-diplômant) ont été mis en place. Leurs contenus sont présentés dans le Règlement des Études.

Après une longue période de mise en œuvre de ces cursus, le constat est que les différences de temps de cours, aussi bien en instrument qu'en formation musicale, influent sur le niveau des élèves et à terme, sur leur capacité à envisager une pratique autonome, basée sur des compétences techniques, des connaissances théoriques, une culture musicale à travers notamment différents répertoires.

C'est pourquoi, pour les trois premières années musicales, la mise en place d'un tronc commun des enseignements musicaux est envisagée. Au-delà, l'élève pourra choisir en un cursus diplômant et un cursus rebaptisé « cursus projet ».

CURSUS PROJET		CURSUS DIPLÔMANT
1h30 FM (30 min) + PC 2 projets par an sur 2 périodes (septembre - janvier et février - juin)	Niveau 7	Fin C2
	Niveau 6	Milieu C2
	Niveau 5	2C1
Évaluation	Niveau 4	1C4
		
1h30 FM + PC	Niveau 3	TRONC COMMUN
1h30 FM + PC	Niveau 2	
1h15 FM + PC	Niveau 1	

Parallèlement à ce nouveau fonctionnement, les contenus pour chaque niveau pourront être définis :

- Notions à aborder : un socle commun d'acquisitions a été élaboré concernant la formation musicale. Il sera développé à propos des pratiques collectives
- Répertoires communs : une partie de cette rubrique sera consacrée à l'improvisation
- Projets menés en transversalité
- Thématiques de travail

Enfin, la répartition des élèves dans chaque niveau pourra être abordée afin d'instaurer plus de cohérence et de progressivité dans le parcours de l'élève qui pourra être mieux accompagné.

4.4. Développer les actions à destination du public scolaire

- Amplifier les actions menées

L'École Municipale des Arts assure les interventions musicales en milieu scolaire dans les trois écoles de la commune, dans le cadre du programme d'éducation musicale de l'Éducation Nationale.

Les pratiques concernent le chant et les petites percussions autour de thèmes définis en début d'année par les équipes enseignantes.

Depuis la rentrée 2013, un orchestre à l'école a été mis en place à l'école Jean Macé en classe de CE2 (en 2021-2022, la classe concernée est celle de CM1-CM2).

Le projet se déroule en deux phases :

➤ Période 1 :

La séance est divisée en deux parties :

- Par ateliers instrumentaux : les élèves essaient un instrument nouveau toutes les deux semaines
- Partie collective : travail sur les rythmes corporels

Les élèves choisissent en fin de période un instrument qu'ils pratiqueront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

➤ Période 2 :

La séance est divisée en deux parties :

- Par ateliers instrumentaux : travail technique et des morceaux par une approche du codage musical
- Partie collective : travail en groupe des morceaux choisis

Le répertoire est construit à partir du thème retenu en début d'année. Chaque séance dure une heure. Le parc instrumental utilisé est prêté par l'É.M.A.

A partir de la rentrée 2022, il sera proposé aux deux autres écoles (Jules Ferry et George Sand) de former un orchestre dans une classe définie avec l'équipe enseignante.

L'É.M.A., dans son rôle de médiation culturelle, pourra proposer d'autres actions de sensibilisation À REFORMULER

- Nouvelles actions envisagées

- Concerts scolaires

Autour de thématiques travaillées en amont en classe, l'É.M.A pourra proposer des concerts aux écoles primaires.

- Autres actions

Dans le cadre des interventions musicales en milieu scolaire, des présentations d'instruments pourront être organisées et un accompagnement instrumental des chants travaillés pourra être mis en place.

5. CONCLUSION

Le présent projet d'établissement s'inscrit dans le cadre du mandat municipal 2020-2026. Une évaluation à terme des actions engagées permettra de mesurer leur impact sur le fonctionnement pédagogique, la vie de l'établissement et son rôle dans la vie culturelle du territoire.